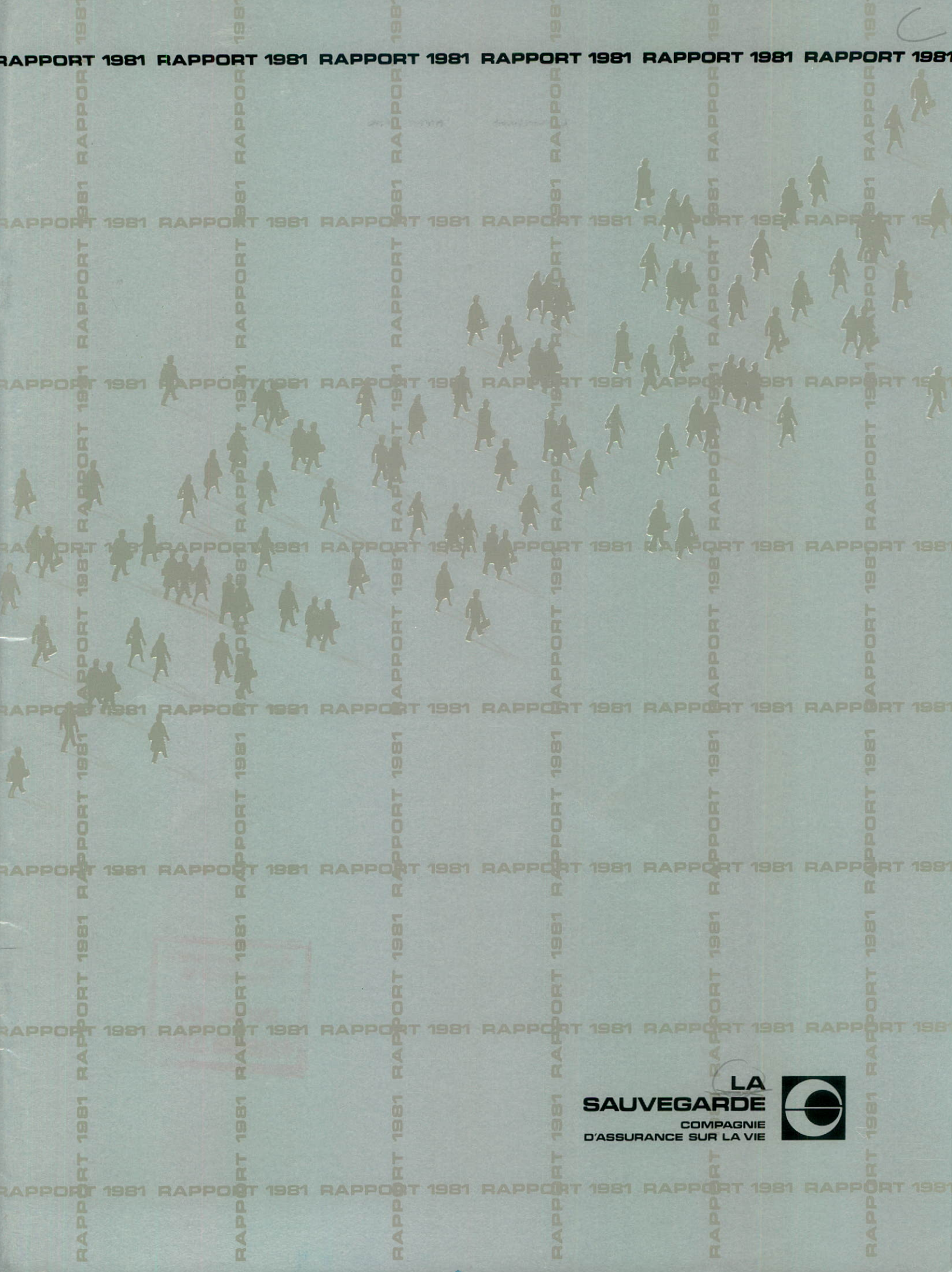


LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



Quatre-vingtième
rapport annuel
de La Sauvegarde Compagnie
d'assurance sur la vie

pour l'exercice financier terminé le
trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-un

Le conseil d'administration

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
président directeur général
Saint-Lambert
président du comité exécutif
représentant les actionnaires

Claude Ducharme, c.r.
président du conseil — Montréal
membre du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Jean-Marie Ouellet
1^{er} vice-président — Sainte-Foy
membre du comité exécutif
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Guy K. Mantha
2^e vice-président — Saint-Bruno
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

J. Roland Bellemare
Louiseville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

Ernest Dauphinais, ing.
Chicoutimi
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Man.)
représentant les assurés

Armand Piette
Berthierville
président du comité de vérification
membre du comité de placements
représentant les assurés

Florent Lalonde
Welland (Ont.)
représentant les actionnaires

Clément Gauthier
Montréal
représentant les actionnaires

Raymond Gagné, notaire
Gaspé
représentant les actionnaires

Florent Hébert, c.r.i.
Sherbrooke
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Gabriel Nobert
Laval
membre du comité de placements
représentant les assurés

François Giguère
Saint-Joseph de Beauce
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

Gérard Le Blanc
Amos
membre du comité des
ressources humaines
représentant les actionnaires

Emmanuel Roy
Saint-Fabien
représentant les assurés

Jean-Thomas Payeur
Québec
représentant les assurés

Louis-Philippe Poulin
Montréal
représentant les assurés

André Meunier, notaire
Cowansville
représentant les actionnaires

Avila Bourbonnais
Montréal
représentant les assurés



La Sauvegarde a connu globalement des résultats intéressants en 1981 alors que l'accent a été mis sur l'amélioration de ses produits. Non seulement la concurrence est-elle très présente dans le domaine de l'assurance vie mais les besoins des gens changent rapidement. Il est par conséquent de notre responsabilité d'apporter des réponses appropriées. Nous verrons un peu plus loin les réalisations de l'année par secteurs d'activités.

Les ressources humaines Le succès d'une entreprise est relié à plusieurs facteurs dont le principal est ses ressources humaines. Sans le support de tous ses employés, l'ardeur de ses assureurs-vie et l'appui des membres du Conseil d'administration, La Sauvegarde n'aurait pu poursuivre ce cheminement ascendant. Elle doit donc à son personnel une vive reconnaissance pour son travail constant. Sincèrement, nous disons merci à toutes ces personnes qui ont contribué de nouveau cette année au progrès de la Compagnie.

Au conseil d'administration Parmi les événements de l'année, soulignons le départ à la retraite de Monsieur Clément Gauthier, Président de La Sauvegarde depuis 1972.

Le nombre d'administrateurs de la Compagnie a été augmenté pour permettre à Monsieur Gauthier de continuer à siéger au Conseil, d'une part, et de nous faire profiter de sa longue expérience et de ses connaissances, d'autre part.

À la direction générale pendant quinze ans, il a su marquer l'entreprise non seulement sur le plan financier mais aussi par sa très grande préoccupation de la qualité des services à rendre à la clientèle. Ses talents d'administrateur et de coopérateur étaient bien connus puisqu'il a siégé au Conseil de nombreux organismes tels le Comité exécutif de L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., le Conseil de la coopération du Québec, Sico, L'Association nord-américaine de la Fédération internationale des coopératives d'assurances et la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les résultats des ventes Nous avons connu des réalisations importantes au domaine des ventes et du portefeuille qui en résulte.

Nous avons mis en vigueur de nouvelles assurances-vie individuelles pour 179 000 000 \$ ou 5% de moins que l'année précédente. Le lancement, en janvier 1982, de nouveaux régimes d'assurances qui nous placent en meilleure position concurrentielle nous permet d'être optimistes et d'envisager une forte reprise des activités au cours de la présente année.

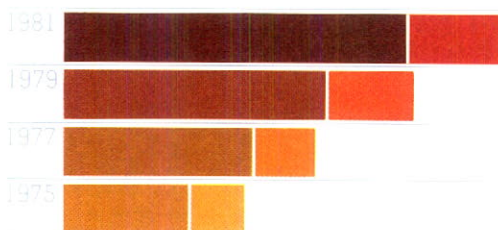
En assurances-vie collectives, nos ventes s'élèvent à 119 000 000 \$. La comparaison avec 1980 nous est impossible en raison de notre participation cette année-là à un important contrat. Le niveau élevé de nouveaux contrats vendus en 1980 s'est maintenu et 271 groupes ont été souscrits cette année, ce qui est très intéressant sur le plan de la diversification et bénéfique à moyen terme pour la rentabilité de ce secteur.

Les ventes totales s'élèvent à 298 000 000 \$.

Quant à nos activités de ventes dans le domaine des rentes, elles s'expriment non pas en montants mais plutôt en revenus de primes annuelles ou uniques. Les primes des contrats individuels avaient plus que doublé en 1980; il était donc difficile de s'attendre à une augmentation en 1981 mais elles se sont quand même établies à 22 786 000 \$, à peine un million de dollars en moins.

Toutefois, notre progression en rentes collectives a plus que compensé la légère diminution en rentes individuelles pour constituer une hausse globale de 5% et atteindre 25 053 000 \$ de primes.

Les assurances en vigueur



1981	4 931 000 000 \$	
	Collectives	Individuelles
	3 831 000 000	1 100 000 000
1979	3 873 000 000	
	Collectives	Individuelles
	2 938 000 000	935 000 000
1977	2 788 000 000	
	Collectives	Individuelles
	2 022 000 000	766 000 000
1975	2 011 000 000	
	Collectives	Individuelles
	1 388 000 000	623 000 000

Le portefeuille des assurances et des rentes Diverses transactions, dont les ventes de l'année, ont majoré de 10% les assurances en vigueur pour les porter à 4 931 000 000 \$, réparties comme suit: 1 100 000 000 \$ en assurances individuelles et 3 831 000 000 \$ en assurances collectives.

Le développement récent des rentes individuelles et collectives a été très accéléré. Ainsi, nous avons accumulé dans nos fonds propres cent quinze millions de dollars pour ces genres de contrats, dont 48% durant les trois dernières années. Dans ce domaine des rentes, nous gérons en outre cinquante-deux millions de dollars dans nos fonds distincts pour divers régimes de rentes. Ces sommes serviront ou servent déjà à verser des rentes de toutes sortes.

Les fonds pour rentes



1981	115 287 000 \$
1979	71 715 000
1977	48 827 000
1975	29 615 000

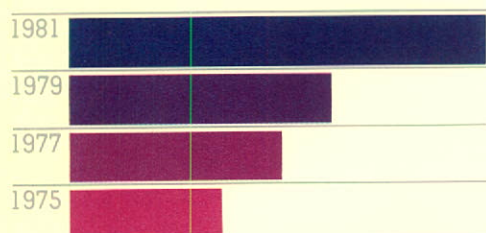
Les régimes "Ensemble" "Ensemble", nouveau produit d'assurance collective introduit à l'automne 1980, est rapidement devenu populaire auprès de la clientèle puisque ce produit constitue la presque totalité de nos ventes de l'année dans ce secteur.

Ces régimes se caractérisent par leur conception de base des bénéfices, leur souplesse, la préparation de la soumission par ordinateur et par leur présentation. Ils permettent d'offrir à la petite et moyenne entreprise une protection d'assurance qui se rapproche sensiblement de celle qui était jusqu'à maintenant réservée presque exclusivement aux entreprises de plus grande envergure.

Les régimes "Perspectives" "Perspectives" est un service qui s'adresse également à la petite et à la moyenne entreprise sous la forme de régimes de retraite. Son véhicule de placement flexible offre le choix à chaque participant des termes et des taux d'intérêt. Ce produit a été lancé en novembre dernier et les succès à ce jour nous permettent d'être très optimistes.

Les revenus L'ensemble de nos revenus s'est accru de 8%, pour atteindre le chiffre imposant de 110 759 000 \$.

Le revenu total



1981	110 759 000 \$
1979	69 432 000
1977	56 815 000
1975	41 263 000

Les primes nettes d'assurances et de rentes à 70 790 000 \$ représentent encore le poste le plus important. On y distingue deux catégories principales: celle des contrats individuels dont les primes s'élèvent à 34 444 000 \$ et celle des contrats collectifs qui affiche un revenu de 36 345 000 \$. C'est la première fois que les primes du collectif excèdent celles de l'individuel. La popularité incontestable des nouveaux produits-services offerts par nos assureurs-vie et leur succès auprès du public expliquent ce phénomène.

Compte tenu de l'augmentation de nos actifs ainsi que du maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé au cours de l'année, les revenus de placements sont passés de 22 324 000 \$ à 25 852 000 \$. Cette majoration de 16% s'exprime par un taux net de rendement de 10,52% à rapprocher de 10,01% en 1980 sur l'ensemble de nos fonds propres. En tenant compte des gains nets sur réalisations de placements, le taux de rendement de l'année passe à 11,57%.

L'affaîssement considérable des valeurs boursières en 1981 nous a empêchés de comptabiliser un revenu de 447 000 \$, soit la part admissible des gains nets sur réalisations de placements, lequel a un reflet direct sur nos résultats financiers.

Les prestations Nous avons versé aux assurés et à leurs bénéficiaires des montants 13% plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent pour totaliser 46 873 000 \$. Cette somme se répartit comme suit:

11 732 000 \$ suite au décès des assurés; 12 201 000 \$ en prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie; 13 662 000 \$ en retraits de valeurs de rachat et d'échéances; 7 770 000 \$ en versements de rentes et 1 508 000 \$ en intérêts sur prestations et sommes en dépôt.

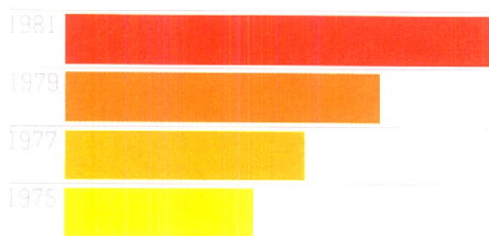
D'une façon générale, l'expérience s'est maintenue à un niveau satisfaisant sauf en invalidité à long terme où il y eut une détérioration considérable avec des conséquences majeures dans nos bénéfices d'exploitation.

La provision actuarielle La majoration de 14% dans la provision actuarielle à 28 824 000 \$ pour faire face aux obligations futures de la Compagnie reflète directement l'accroissement substantiel de nos activités de ventes et de nos revenus de primes qui en découlent.

Les frais d'administration de 1981 totalisent 10 047 000 \$. Cette somme est à peine supérieure de 8% sur l'année précédente. Un contrôle constant de nos coûts et de l'utilisation plus poussée de nouvelles techniques administratives n'est pas étranger à un tel résultat.

Les ristournes Malgré des bénéfices d'exploitation moindres, les ristournes aux assurés ont été versées selon les mêmes formules que l'année précédente, le plus grand volume d'affaires les haussant de 29% à 5 589 000 \$.

L'actif total



1981	343 641 000 \$
1979	252 288 000
1977	191 181 000
1975	146 429 000

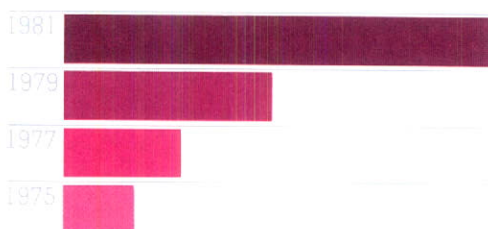
Le bilan L'actif atteint 343 641 000 \$; l'augmentation de 49 270 000 \$ en 1981 confirme la continuation de la hausse accélérée des dernières années, résultat de l'accroissement de nos activités dans tous les secteurs.

Les obligations à 125 967 000 \$, les actions et parts sociales à 25 197 000 \$ et les prêts hypothécaires à 104 944 000 \$ constituent les principaux éléments de nos fonds propres; ils représentent des majorations de 11, 16 et 11% respectivement.

Alors que les taux d'intérêt étaient élevés sur les prêts hypothécaires et que le rythme de la construction était au ralenti, nous avons quand même approuvé des nouveaux prêts pour 20 864 000 \$, soit un montant 12% supérieur à celui de l'année précédente.

Les fonds distincts de 51 797 000 \$, haussés de 33% en 1981, sont constitués de fonds de régimes de retraite gérés par La Sauvegarde et incluent une partie de ceux du régime de rentes du MCPED.

Les fonds distincts



1981	51 797 000 \$	1977	14 440 000
1979	25 240 000	1975	8 943 000

Outre le capital social, les bénéfices non distribués affectés et non affectés totalisent 33 945 000 \$, ce qui représente une augmentation dans l'année de 1 329 000 \$.

Le dividende aux actionnaires La Sauvegarde a versé aux actionnaires le même dividende que l'an dernier, soit 205 620 \$, malgré un bénéfice net moindre.

Le bilan social Bien que les conditions économiques occupent une place importante dans la vie de chacun — et c'est de plus en plus vrai présentement — la qualité de vie et les actions sociales sont non moins d'actualité et nécessaires à l'existence.

L'entreprise prend donc sérieusement ses responsabilités à cet égard et, chaque année, elle favorise l'épanouissement des personnes engagées dans diverses activités, soit en musique, en théâtre, en danse et contribue à plusieurs événements dans des domaines très variés. Elle supporte également des organismes de bien-être, de santé, d'éducation et culturels.

À chacune de ces occasions, elle est en mesure de constater l'engagement encore constant d'un grand nombre de concitoyens et leurs réalisations extraordinaires. Elle ne peut qu'être fière d'y apporter son encouragement afin que se poursuive cette tradition.

Ces gestes, La Sauvegarde les pose de façon spontanée, selon bien sûr des budgets et certains critères établis. Le succès de chacun des événements ainsi subventionnés justifie donc ses interventions. La reconnaissance officielle qu'elle en obtient ajoute toutefois une satisfaction inattendue. Ainsi, en février 1981, elle recevait un certificat de performance exceptionnelle dans le cadre des Mercuriades 81, organisées par la Chambre de Commerce de la province de Québec, pour son implication communautaire.

En décembre dernier, le Conseil de la sculpture du Québec mettait La Sauvegarde en nomination pour son intérêt soutenu au domaine des arts et, en conséquence, le Financial Post lui décernait récemment à Toronto une mention honorable pour son support apporté depuis près de vingt ans au développement culturel.

En conclusion L'évolution rapide que nous connaissons actuellement et les nombreux changements qui en découlent nous obligent à être attentifs et ouverts aux nouveautés.

La Sauvegarde a été une des premières compagnies à s'implanter solidement dans le domaine des rentes; elle s'est dirigée plus récemment vers les PME. Ce que lui réserve l'avenir ne peut être précisé mais malgré certains ajustements du domaine de l'assurance et des attitudes différentes du public, La Sauvegarde saura montrer l'initiative nécessaire pour continuer sa progression. Elle tire profit du milieu dans lequel elle oeuvre et est heureuse de se trouver au sein de cette force qu'est le Mouvement Desjardins.



Président directeur général

Les résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981

	1981	1980
Revenus		
Primes d'assurances et de rentes (note 3)	70 790 000 \$	65 023 000 \$
Revenus des placements	25 852 000	22 324 000
Revenus divers	55 000	69 000
Fonds distincts		
Cotisations	12 340 000	13 235 000
Revenus des placements	6 056 000	3 535 000
Pertes nettes en capital réalisées et non réalisées	(4 334 000)	(1 763 000)
	110 759 000	102 423 000
Attributions		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations de décès	11 732 000	11 162 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	12 201 000	9 508 000
Échéances et retraits de valeurs de rachat	13 662 000	13 805 000
Versements de rentes	7 770 000	5 846 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	1 508 000	1 336 000
Augmentation de la provision actuarielle	28 824 000	25 089 000
Frais d'exploitation		
Administration	10 047 000	9 291 000
Commissions de vente et de service	4 098 000	4 184 000
Taxes sur primes et diverses	930 000	784 000
Fonds distincts		
Prestations et rentes	1 123 000	1 277 000
Augmentation des exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite	12 939 000	13 730 000
	104 834 000	96 012 000
Bénéfice d'exploitation	5 925 000	6 411 000
Ristourne aux assurés	5 589 000	4 348 000
Bénéfice avant impôts	336 000	2 063 000
Impôts sur le revenu (note 4)	(551 000)	620 000
Bénéfice net	887 000 \$	1 443 000 \$

Les bénéfices non distribués

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981

	1981	1980
Bénéfices non distribués affectés		
Solde au début		
Solde déjà établi	15 078 000 \$	15 041 000 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	2 272 000	
Réserve pour fluctuation de certains actifs	8 000	(68 000)
Solde redressé	17 358 000	14 973 000
Virement des bénéfices non distribués non affectés	383 000	105 000
Solde à la fin	17 741 000 \$	15 078 000 \$

Bénéfices non distribués non affectés

Solde au début		
Solde déjà établi	17 538 000 \$	16 087 000 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Provision actuarielle (note 2)	4 279 000	
Impôts reportés (note 2)	(3 692 000)	
Impôts sur le revenu	53 000	319 000
Virement aux bénéfices non distribués affectés	(2 272 000)	
Solde redressé	15 906 000	16 406 000
Bénéfice net	887 000	1 443 000
	16 793 000	17 849 000
Dividendes aux actionnaires	206 000	206 000
Virement aux bénéfices non distribués affectés	383 000	105 000
	589 000	311 000
Solde à la fin	16 204 000 \$	17 538 000 \$

Le bilan

au 31 décembre 1981

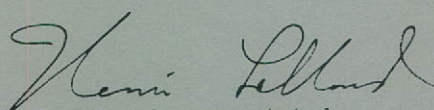
	1981	1980
Actif		
Obligations et débiteures (note 6)	125 967 000 \$	112 495 000 \$
Actions et parts sociales (note 6)	25 197 000	21 610 000
Prêts hypothécaires (note 6)	104 944 000	94 182 000
Avances aux assurés	11 189 000	8 903 000
Immeubles, au coût amorti	553 000	507 000
Autres placements	20 000	30 000
Encaisse et dépôts à terme	7 608 000	6 100 000
Primes à recevoir	8 749 000	5 345 000
Revenus des placements échus et courus	5 393 000	4 477 000
Autres éléments (note 7)	2 224 000	1 826 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	51 797 000	38 896 000
	343 641 000 \$	294 371 000 \$

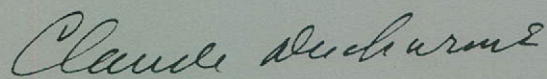


	1981	1980
Passif		
Provisions techniques		
Provision actuarielle nette (notes 2 et 8)	212 157 000 \$	191 733 000 \$
Provision pour participation et ristournes	4 751 000	4 056 000
Provision pour prestations non rapportées	2 155 000	2 063 000
	219 063 000	197 852 000
Sommes en dépôt	13 692 000	11 913 000
Prestations à payer	6 234 000	4 905 000
Découvert bancaire	2 359 000	1 109 000
Gains nets reportés sur vente de placements	6 050 000	3 853 000
Autres éléments	3 959 000	2 989 000
Impôts reportés (note 2)	6 304 000	
Fonds distincts, avoir des membres	51 797 000	38 896 000
	309 458 000	261 517 000
Avoir		
Capital social (note 9)	238 000	238 000
Bénéfices non distribués affectés (note 10)	17 741 000	15 078 000
Bénéfices non distribués non affectés (note 10)	16 204 000	17 538 000
	34 183 000	32 854 000
	343 641 000 \$	294 371 000 \$

Voir notes pages 12, 13, 14 et 15

Au nom du conseil d'administration


Président directeur général


Président du conseil

1 - Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Département des assurances du Canada.

Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la durée à courir de la date d'acquisition, d'après la méthode de rendement effectif. Les actions sont inscrites au coût.

Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non distribués pour un montant équivalent.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant, sauf l'amortissement des immeubles qui est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux d'amortissement suivants sont utilisés:

Immeuble	5%
Ameublement de bureau	12,5%
Équipement électronique de traitement des données	20%
Améliorations locatives	10%

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la provision actuarielle.

Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux attributions à l'état des résultats de la compagnie.

Gains nets reportés sur vente de placements

Obligations et hypothèques:

Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode d'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions:

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions et la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 7%.

Impôts sur le revenu reportés

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode du report d'impôt. Les impôts sur le revenu reportés sont principalement attribuables à la différence entre la provision actuarielle réclamée pour fins fiscales et la provision actuarielle inscrite aux états financiers, à la différence entre le traitement comptable et le traitement fiscal des profits ou des pertes sur ventes de placements.

2 - Redressements affectés à des exercices antérieurs

La compagnie, qui utilisait auparavant la méthode de l'impôt exigible a décidé à compter de 1981 d'adopter la méthode du report d'impôts. Cette modification, qui a été appliquée de façon rétroactive sans redressement des chiffres des exercices antérieurs, a occasionné un redressement cumulé de 3 692 000 \$ des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 1981.

Des changements de base de provision actuarielle, pour tenir compte de l'augmentation des taux d'intérêt, ont été apportés en date du 1^{er} janvier 1981 pour les secteurs des assurances-vie et des rentes individuelles et collectives, et, en conséquence, sur la nouvelle base, la provision actuarielle nette a été diminuée de 8 400 000 \$. Ce changement qui a été appliqué de façon rétroactive sans redressement des chiffres des exercices antérieurs a occasionné, après déduction de l'impôt afférent de 4 121 000 \$ un redressement cumulé de 4 279 000 \$ des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 1981. De plus, ces changements de base ont nécessité un virement de 2 272 000 \$ des bénéfices non distribués non affectés aux bénéfices non distribués affectés au 1^{er} janvier 1981.

3 - Primes d'assurances et de rentes

	1981	1980
Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:		
Assurances et rentes individuelles,		
avec participation aux bénéfices	7 436 000 \$	7 269 000 \$
sans participation aux bénéfices	27 009 000	28 026 000
Assurances et rentes collectives	21 016 000	17 269 000
Assurances accident-maladie collectives	15 329 000	12 459 000
	70 790 000 \$	65 023 000 \$

4 - Impôts sur le revenu

La récupération d'impôts résulte principalement des revenus de dividendes de corporations canadiennes imposables.

5 - Répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1981, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques qui régit le mode de répartition du bénéfice provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le bénéfice net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:
le bénéfice net du fonds des contrats sans participation,
le bénéfice net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
le montant viré du fonds des contrats avec participation.

La perte nette par action s'élève à 14,61 \$ pour l'exercice écoulé.

6 - Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont montrés au bilan au coût amorti tandis que les actions sont enregistrées au coût.

La valeur du marché autorisée compilée selon les données du Département des assurances du Canada s'établit comme suit:

	1981	1980
Obligations	101 951 000 \$	91 503 000 \$
Actions	22 552 000	25 561 000
Prêts hypothécaires	87 950 000	85 798 000
	212 453 000 \$	202 862 000 \$

7 - Autres éléments d'actif

Comptes à recevoir, vente de titres	433 000 \$	443 000 \$
Équipement électronique de traitement des données, au coût amorti	169 000	154 000
Comptes à recevoir	351 000	291 000
Stocks de papeterie et fournitures	172 000	108 000
Ameublement de bureau, au coût amorti	381 000	338 000
Améliorations locatives, au coût amorti	122 000	113 000
Autres actifs	58 000	12 000
Frais reportés, nouveaux systèmes	318 000	142 000
Impôts à recevoir	220 000	225 000
	2 224 000 \$	1 826 000 \$

8 - Provision actuarielle nette

La provision actuarielle pour engagements d'après les contrats d'assurances et de rentes qui, ajoutée aux primes à venir et aux revenus des placements futurs, doit être bonne et suffisante, d'après les prescriptions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, pour assurer le paiement des obligations non échues de la compagnie envers les assurés en tenant compte des participations que l'on prévoit verser et des fluctuations défavorables minimales dans les résultats futurs.

La provision actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 8 253 000 \$ (1980, 6 590 000 \$).

9 - Capital social

	1981	1980
Autorisé		
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et versé		
11 920 actions payées à 20%, soit 20 \$ chacune	238 000 \$	238 000 \$

10 - Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués doivent être affectés afin de constituer des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour les garanties de solvabilité statutaires. Ces réserves sont présentées au bilan sous le titre "Bénéfices non distribués affectés".

Les bénéfices non distribués sont attribués comme suit:

	1981	1980
Bénéfices non distribués affectés		
Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	6 327 000 \$	4 154 000 \$
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 422 000	1 336 000
Réserve pour fluctuation de certains actifs	1 292 000	888 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements	8 700 000	8 700 000
	17 741 000 \$	15 078 000 \$
Bénéfices non distribués non affectés		
Fonds des contrats avec participation	7 613 000 \$	6 045 000 \$
Fonds des contrats sans participation	7 352 000	10 235 000
Fonds des actionnaires	1 239 000	1 258 000
	16 204 000 \$	17 538 000 \$

La réserve pour fluctuations de la valeur du marché des placements excède la réserve requise selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Au 31 décembre 1981, cette réserve s'élève à 6 262 000 \$.

11 - Engagements

a) Baux:

La compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net net pour les locaux de son siège social pour une durée de 30 ans se terminant le 31 décembre 2005. Le 30 octobre 1978, la compagnie a signé un avenant à ce bail en vertu duquel elle s'engage à verser un loyer additionnel de 1978 à 1985 inclus. De plus, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 9 ans.

Versements des prochains exercices:	1982	5 ans	Engagements Global
Siège social	252 000 \$	1 218 000 \$	5 234 000 \$
Bureaux régionaux	233 000	790 000	844 000
Ameublement de bureau	42 000	176 000	176 000
Améliorations locatives	63 000	307 000	356 000
	590 000 \$	2 491 000 \$	6 610 000 \$

b) Vente conditionnelle, engagement de racheter:

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, pour 10 400 000 \$, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 \$ le 30 septembre 1985 ou antérieurement s'il survenait un cas de défaut.

c) Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel, pour services passés, dont le solde d'environ 1 614 000 \$ au 31 décembre 1981 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 12 ans.

12 - Opérations entre compagnies apparentées

La compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions ayant les mêmes actionnaires. Outre celles déjà mentionnées à la note 11 concernant les engagements, les principales transactions sont les suivantes:

Fiducie du Québec:

— Des titres ont été vendus par la compagnie, le solde de prix de vente étant remboursable par versements annuels de 10 000 \$ en 1982, de 50 000 \$ de 1983 à 1988, de 60 000 \$ en 1989 et 1990 et un dernier versement de 3 000 \$ en 1991.

— La compagnie a assuré en 1981 les hypothèques détenues par Fiducie du Québec moyennant une prime de 1 722 000 \$.

Assurance-Vie Desjardins:

— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1981 par la compagnie en faveur de l'Assurance-Vie Desjardins pour une prime de 1 370 000 \$.

— Des contrats d'assurance ont été cédés en 1981 par l'Assurance-Vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 17 966 000 \$.

13 - Éventualité

Le ministère des finances du Canada a proposé, lors du dépôt du budget fédéral le 12 novembre 1981, certains changements dont un changement de base de la provision pour fins fiscales sur les rentes individuelles et collectives. Si le budget était sanctionné tel que proposé, un redressement de 2 820 000 \$, avec effet rétroactif causé principalement par le changement de la provision créerait un impôt payable de 1 430 000 \$ approximativement. Aucune somme à cet effet n'a été portée aux livres de la compagnie au 31 décembre 1981.

14 - Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Le rapport des vérificateurs

Aux actionnaires

Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde

Nous avons vérifié les états des résultats, des bénéfices non distribués affectés et des bénéfices non distribués non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à la déclaration de l'actuaire de la compagnie en ce qui concerne les provisions techniques.

À notre avis, lequel est fondé sur notre examen et la déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du Département des assurances du Canada et, à l'exception de l'adoption de la méthode de report d'impôt mentionnée à la note 2, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.


Comptables
agréés

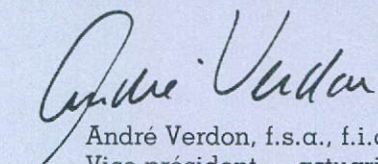
Montréal, le 16 février 1982

La déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation

J'ai procédé à l'évaluation des provisions techniques des contrats d'assurances et de rentes de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, en vue de son bilan au 31 décembre 1981 et de son état des résultats qui a pris fin à cette date.

À mon avis,

- I) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;
- II) le montant des provisions techniques qui paraît au bilan constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs en vertu des contrats de la compagnie;
- III) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état des résultats; et
- IV) des affectations de l'excédent au niveau des bénéfices non distribués affectés ont été faites, d'une part, d'une façon appropriée pour les contrats dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision actuarielle et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.


André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président — actuariat
actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 16 février 1982

La direction générale

Henri Leblond, f.s.α., f.i.c.α.
président directeur général
président du comité
de direction

Le marketing

Alain Larivière, c.α., α.s.α.
vice-président
membre du comité de direction

les réseaux de distribution

Raymond Denis, α.v.α.
directeur
courtiers

Gilles St-Georges, α.v.α.
directeur régional
assureurs-vie

Roger Aubé, α.v.α.
directeur régional
assureurs-vie

le service de marketing produits individuels

Claude Vaugeois, α.v.α.
directeur

Ghislain Roussel
directeur de division
formation professionnelle

Claude Ratelle, avocat
directeur
centre d'analyse et de
planification

Paul Gareau, c.g.α.
conseiller en planification
fiscale

produits collectifs

Philippe Raymond
directeur

Jacques Auclair
conseiller

Robert Cadieux
conseiller

Mario Clusiau
conseiller

Serge Lapointe
conseiller

Ghislaine Desfosses
conseillère de service

Yves Daigneault
conseiller de service

le service de l'administration de la vente

Serge Laurin, α.v.α.
directeur

L'actuariat

André Verdon, f.s.α., f.i.c.α.
vice-président
membre du comité de direction

le service des assurances collectives

Robert Briau, b.sc. math.
directeur
administration

André Corbo, f.l.m.i.
directeur de division
gestion

Yvon Mallette
directeur de section
comptabilité

Albert Picard
directeur de section
tarification et établissement

le service des études et techniques actuarielles

Luc Roger, α.s.α.
directeur

Claude Perron, α.s.α.
analyste

Michel Groulx, α.s.α.
analyste

Alain Bédard, α.s.α.
analyste

Bruno Boivin, α.s.α.
analyste

Mario Marchand, α.s.α.
analyste

Donald Lévesque, α.s.α.
analyste

le service des contrats individuels

Jean-Pierre Hardy, α.s.α.
directeur
administration

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

André Gagné, f.l.m.i.
directeur de division
information et changements

Guy Faucher, α.s.α.
directeur de division
calculs actuariels et
réassurance

Carmen Maldonado, f.l.m.i.
directrice de division
tarification et établissement
Carole Gaumond
directrice de section
tarification

le service des prestations

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
directeur
administration

Lyse Fugère
directrice de division
prestations de décès et
d'invalidité

Thérèse Denette
directrice de division
prestations accident-
maladie et soins dentaires

le service des rentes collectives

René Delsanne, f.s.α., f.i.c.α.
directeur
administration

Les gestionnaires

Les finances

Gérard Bouvier, c.a.
vice-président
membre du comité de direction
membre du comité de placements
Robert Ciamarro
directeur de division
gestion de portefeuilles

le service des prêts hypothécaires
Noël Guilbault
directeur
prêts et placements immobiliers
membre du comité de placements
Pierre Gignac
directeur de division

Le contrôle et informatique

Robert Cassivi, c.a.
vice-président
membre du comité de direction
Raymond Beaucaire
directeur de division
traitement informatique
le service des systèmes et méthodes
Pierre Dumont, f.l.m.i.
directeur
Michel Hébert
directeur de division
programmation

Jean-Guy Rousseau
directeur de division
gestion de projets
Clermont Roy
directeur de division
gestion de projets
le service du contrôle
Pierre Dominique, c.a.
directeur
Thérèse Marceau
directrice de division
comptabilité des contrats individuels

Gilles Martin
directeur de division
comptabilité générale
Huguette Claveau
directrice de division
rémunération du personnel
vendeur
Robert Bouchard
directeur de division
budgets et prix de revient

Le secrétariat et affaires juridiques

Michel Desmarais, avocat
vice-président
membre du comité de direction
Lina Grenier
secrétaire adjointe

le service des affaires juridiques
Yves Belzile, notaire
directeur

Les ressources humaines

Jacques Henry, c.r.i.
vice-président
membre du comité de direction
Yvon Lacoste, c.r.i.
directeur
Danielle Gignac
agent de personnel

Robert Coutlée, f.l.m.i.
directeur de division
ressources matérielles
Jean-Paul Charbonneau
directeur de section
archives et micrographie

La communication

Monique Couturier, f.l.m.i., a.r.p.
vice-présidente
membre du comité de direction
Gisèle Brière
directrice de division
traitement de textes

Bas Saint-Laurent
110, rue Saint-Germain est
Rimouski, G5L 1A5

Réal Lacroix, a.v.a.

*Laval

302, boul. de la Concorde ouest
(Laval des Rapides), Laval
H7N 5B2

Claude Doyon

Lévis

Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8

Jacques Dupuis

Montréal-Laurier

1100, boul. Crémazie est
bureau 710
Montréal, H2P 2X2

Émile Turcot, a.v.a.

Montréal-Montcalm

10 222, boul. Saint-Michel
bureau 200

Montréal, H1H 5H1

Denis Belval, a.v.a.

*Montréal-Ville-Marie

5925, rue de Jumonville
bureau 200

Montréal, H1M 1R2

Outaouais

151, boul. Gréber

bureau 200

Pointe-Gatineau, J8T 3R1

Denis Jolicoeur

*Québec

2873, Chemin Sainte-Foy

Sainte-Foy, G1V 1W3

Ludger Tardif, a.v.a.

Repentigny

629, boul. d'Iberville

bureau 220

Repentigny, J6A 2C5

Rodrigue Caron

Rive-Sud

1 000, rue de Sérigny

bureau 510

Complexe Bienville

Longueuil, J4K 5B1

Gaétan Doucet

*Rouyn-Noranda

122, rue Perreault est

Rouyn, J9X 3C4

Arthur Lachance

*Saguenay-Lac-Saint-Jean

247, rue Racine est

Chicoutimi, G7H 5G4

Ghislain Bergeron

*Sherbrooke

100, rue King est

Sherbrooke, J1G 1A4

Jean Charbonneau, a.v.a.

Trois-Rivières

1055, boul. des Forges

bureau 320

Trois-Rivières, G8Z 4J9

le bureau des courtiers

Gilles St-Germain, a.v.a.

210, rue Sainte-Catherine est

bureau 310

Montréal, H2X 1L1

**le bureau de la vente
des assurances et rentes
collectives**

7333, Place des Roseraies

bureau 410

Carré d'Anjou

Anjou, H1M 2X6

*Bureaux situés dans un édifice de
caisse populaire

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



1, Complexe Desjardins
Montréal, QC,
H5B 1E2

une institution du
**mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins**

